

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 40 (2003)  
**Heft:** 1561

**Artikel:** Retraites : l'espérance de vie arithmétique  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1021388>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'espérance de vie arithmétique

**L'espérance de vie s'allonge. Il faudra travailler plus longtemps pour assurer les retraites d'une population vieillissante. Ce constat est trompeur. Il fait fi de la formation des jeunes et de la qualité de vie des personnes âgées. Il écarte aussi d'autres sources de financement.**

**L**es progrès de la médecine et de l'hygiène nous font gagner chaque année trois mois d'espérance de vie statistique. Ce constat est utilisé pour justifier un allongement de la durée du travail, d'une année à l'horizon 2015, puis d'une année encore à l'horizon 2025. Certains révèlent même d'établir une corrélation mathématique entre l'allongement de l'espérance de vie et celui du travail. Pascal Couchebin s'y est essayé. En France, François Fillon, ministre des affaires sociales et du travail, de voudrait même inscrire la formule dans la loi.

### Trois objections au simplisme arithmétique

L'allongement de la durée du travail est la solution financière la plus simple, qui augmente le nombre des cotisants, donc les recettes, et qui diminue le nombre des bénéficiaires, donc les dépenses. Mais d'autres sources de financement sont envisageables: impôts directs ou indirects (TVA ou, à la française, contribution sociale généralisée). Certes, la démographie impose ses chiffres, mais à partir de ces données, les choix politiques sont ouverts. Jouer pour l'essentiel sur un seul paramètre, la durée du travail, ferme le jeu politique.

La vie économiquement inactive grandit par les deux bouts: celui de la formation et celui de

la retraite. Or le temps travaillé pourrait être plus long, si celui de la formation était plus court. Est-ce possible dans une société où la science, la technique et les savoirs déterminent la capacité concurrentielle nationale? Peut-être, si étaient mises en place des formations continues efficaces qui, certes, coûtent elles aussi, notamment en temps non travaillé; mais ces dépenses sont plus aisément résorbables par l'économie.

Enfin, l'allongement de l'es-

pérance de vie trouve sa limite dans la qualité de la vie gagnée. On est jeune plus longtemps qu'au temps des barbons et des duègnes. Mais ces gains, qui sont à la fois physiques et culturels, ont leur limite, celle du vieillissement naturel. La médecine est en mesure de relever, progressivement, le défi des facteurs de mortalité; elle n'est pas assurée en revanche de pouvoir combattre ou retarder la sénescence.

### Travailler plus pour une vie de qualité réduite

En conséquence, si l'on poussait jusqu'au bout la logique arithmétique Couchebin-Fillon (six mois travaillés supplémentaires pour une année d'espérance de vie gagnée), on aboutirait à cette absurdité d'avoir à travailler plus pour financer une tranche de vie de qualité réduite. Travailler jusqu'à septante ans pour mourir nonagénaire! Mais la médecine rajeunira peut-être les *nonas*! Il est permis d'en douter et de récuser la logique arithmétique de Pascal Couchebin. *ag*

## L'embrouillameur

**P**ascal Couchebin devrait suivre les bons conseils de Pascal Couchebin. Interrogé par les journalistes de *L'Hebdo* du 22 mai sur sa vision d'une réforme de l'assurance maladie, il fait remarquer, sèchement, qu'une révision de la LAMal est actuellement en discussion, que le Conseil national en est saisi, qu'il faut attendre la fin de cette manche avant de mettre au point la tactique de la suivante. Que ne s'est-il inspiré pour l'AVS de son propre discours de la méthode? La onzième révision est débattue par les Chambres, la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) aussi.

De surcroît, des dispositions propres à pallier la sous-couverture des caisses de pension sont mises en consultation, alors que simultanément, le taux de rendement minimal exigible des assurances sera revu à la baisse. Bref, que de questions à régler, difficiles à faire accepter par l'opinion, par les partenaires sociaux!

Et voilà que Pascal Couchebin, sans attendre que les problèmes pendents soient résolus, lance la douzième révision, propose une retraite à 66 ans en 2015, puis 67 ultérieurement. Emotion, effervescence, protestation.

Mais sur quoi le refus généralisé porte-t-il? sur la retraite à 65 ans pour les femmes? sur la retraite à 67 ans pour tous? sur la faiblesse du montant alloué pour faciliter une retraite anticipée dès 62 ans? sur le rendement minimal des fonds de placement? sur l'indice d'adaptation des rentes, qui ne sera plus mixte? Ce sera tout cela, dans le désordre.

Pascal Couchebin, lui, se drape dans la posture de l'homme d'Etat qui sait prévoir, même au prix de sa popularité. En réalité, jetant tout dans la même marmite, comme une bouillabaisse, il empêche que s'instaure un vrai débat, c'est-à-dire une discussion ordonnée, objet par objet, les uns après les autres. *ag*